

VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Le Conseil Municipal réuni le jeudi 17 décembre 2020, sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, a :

- Adopté le règlement intérieur du Conseil municipal
- Pris acte du rapport annuel du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de réadaptation pour Handicapés
- Adopté la décision modificative n°2
- Garanti l'emprunt pour la société SEQENS pour 17 logements sociaux
- Admis en non-valeur les titres présentés par la Trésorerie Principale
- Autorisé le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement en 2021 avant le vote du budget primitif
- Acquis un terrain rue des Fontaines
- Approuvé le report d'objectifs fixés dans le PADD de 2025 à 2030
- Lancé une étude sur le Périmètre Délimité des Abords
- Conventionné avec ANTAI
- Conventionné avec TRANSDEV
- Convention avec NEXITY
- Conventionné avec CORNEC SAS
- Conventionné avec 3 Moulins Habitat pour la gestion d'un jardin partagé
- Adopté une motion sur la dérogation aux ouvertures dominicales
- Créé et supprimé des postes
-

LA SEANCE EST LEVEE A 21H45.